

la Lettre

Septembre 2015

d'edsb 23



Comprendre votre nouvelle facture d'électricité

Du nouveau sur votre facture !

Grâce à la mise en place du nouveau logiciel de facturation FLOWER, votre facture devient un support plus simple et accessible. Cette nouvelle présentation, claire et soignée, comporte au recto les éléments essentiels et inclut au verso les coûts détaillés ainsi que diverses informations clés.

Nous consacrons exceptionnellement notre lettre d'information à une explication détaillée de cette facture relookée.

Nous espérons ainsi vous apporter plus de clarté et une compréhension facilitée.

Quelles nouveautés y trouverez-vous ?

Deux améliorations notables sont apportées à votre facture :

- Le flash code situé en haut à droite vous donne directement accès à l'agence en ligne et à votre compte personnalisé.
- Un graphique de votre consommation vous permet de mieux visualiser son évolution et ainsi, de la contrôler.

CLIENT TITULAIRE DU CONTRAT
Nom et Prénom ou Raison Sociale :
Adresse desservie :

VOTRE RÉFÉRENCE
www.edsb.fr
Votre espace client
Mon nom :
Ma référence :

VOS CONTACTS
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h
04 92 22 31 00
Dépannage urgence (coût d'une communication locale)
04 92 21 51 51
Référence site :
Référence client :

ORGANISATION
ÉNERGIE DÉVELOPPEMENT SERVICES DU BRIANÇONNAIS
PLACE MEDECIN GENERAL BLANCHARD
BP 6 | 05100 BRIANÇON
TÉL : 04 92 21 51 51 FAX : 04 92 21 51 51
E-MAIL : clientele@edsb.fr
SIREN N° 379984735
IDENTIFIANT TVA : FR32379984735
IBAN : FR761009618212000483619014
BIC : CMCIFRPPXXX

VOTRE FACTURE DU 27/07/2015
N° BL2015000003523
Abonnement du 01/08/2015 au 30/11/2015
■ Abonnement 35,08 €
■ Consommation 121,94 €
■ Taxes et Contributions 47,76 €
Total facture TTC 204,78 €
Dont part acheminement H T 55,20 €
Solde antérieur 0,00 €
Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé
Montant TTC à régler avant le 11/08/2015 204,78 €
Prochaine facture prévue: 1ère quinzaine novembre 2015
Prochaine relève prévue: 1ère quinzaine novembre 2015

Evolution de votre consommation en kWh
280 (nov. 2014)
1 326 (mars 2015)
1 190 (juil. 2015)

MESSAGES
Avez-vous pensé au prélèvement automatique?
Pour payer vos factures toujours dans les temps et sans avoir à y penser souscrivez au prélèvement automatique. Ce moyen de paiement est gratuit, sûr et sans contrainte.

ÉTiquette détachable à coller au dos de votre chèque
Montant dû 204,78 €
Date d'exigibilité : 11/08/2015

Flashcode : renvoi sur l'agence en ligne
Nom du titulaire et adresse du point de livraison
Votre référence : référence du point de livraison (PDL), qui vous est demandée à chaque contact
Adresse de facturation
Numéro de facture
Graphiques : en bleu, les index effectivement relevés, en vert (non représenté sur ce modèle), les index estimés ou provenant d'une auto-relevé

Au verso : rappel des éléments de votre abonnement, et informations techniques concernant votre point de livraison.

Un service à votre écoute



Notre équipe vous accueille et se tient à votre disposition pour vous renseigner.

Nos bureaux, place Médecin Général Blanchard, sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Vous pouvez également joindre un conseiller à ces mêmes horaires au 04 92 21 51 51.

Nos agents effectuent les relevés de compteurs trois fois par an.

En cas d'absence, vous pouvez nous communiquer vos index de consommation en téléphonant au 04 92 21 51 51.

Nous vous rappelons que votre compteur, réglementairement, doit être relevé par un agent d'EDSB au moins une fois par an.

Relève et consommation en kWh

DOCUMENT A CONSERVER 5 ANS

COMPTEUR	Cadran	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSOMMATION
	Heures Creuses	Relevée le 12/03/2015 : 22175	Relevée le 17/07/2015 : 22671	496
	Heures Pleines	Relevée le 12/03/2015 : 36261	Relevée le 17/07/2015 : 36955	694
				Total consommation 1190

Numéro du compteur

VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE

	Période facturée	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
Abonnement						
Abonnement résidentiel double tarif (Prix mensuel : 8,29 €)	01/08/2015-30/11/2015	122 J	0,27255	33,25	5,5%	35,08
Consommation						
Consommation KWH résidentiel double tarif HC	13/03/2015-17/07/2015	496 kWh	0,06230	30,90	20,0%	37,08
Consommation KWH résidentiel double tarif HP	13/03/2015-17/07/2015	694 kWh	0,10190	70,72	20,0%	84,86
Taxes et Contributions						
Charges Services Public Electricité	13/03/2015-17/07/2015	1190 kWh	0,01950	23,21	20,0%	27,85
Contribution Tarifaire Acheminement-CTA	01/08/2015-30/11/2015	22,27 Euros	0,27040	6,02	5,5%	6,35
Taxe Communale sur CFE	13/03/2015-17/07/2015	1190 kWh	0,00633	7,53	20,0%	9,04
Taxe Départementale sur CFE	13/03/2015-17/07/2015	1190 kWh	0,00317	3,77	20,0%	4,52

Informations Techniques

Tarif règlementé Résidentiel double tarif FLOWER 9 KVA
 Type de Comptage Electronique
 N° de compteur
 Heures Creuses A (A) 22h00-06h00
 Délai de préavis de résiliation de votre contrat : aucun
 La TDCFE La Taxe Départementale sur la Consommation Finale de l'Electricité (TDCFE) s'applique sur la consommation totale en kWh.
 La TCCFE La Taxe Communale sur la Consommation Finale de l'Electricité (TCCFE) s'applique sur la consommation totale en kWh.
 La CSPE La Contribution de Service Public de l'Electricité s'applique sur la consommation totale en kWh.
 La CTA 27,04 % de la part fixe de l'acheminement

Montant facturé (TVA payée sur les débits)

	HT	TVA	TTC
TVA 5,5%	39,27	2,16	
TVA 20,0%	136,13	27,22	
Total	175,40	29,38	204,78

Solde antérieur 0,00

Montant à payer en € TTC 204,78

HC : heures creuses
 HP : heures pleines ou base (selon contrat)

Détail des taxes qui s'appliquent à votre facture

Vos moyens de paiement

Vous pouvez nous régler

- ✓ En espèces : à nos bureaux,
- ✓ Par chèque bancaire,
- ✓ Par carte bancaire à nos bureaux, par téléphone ou par Internet,
- ✓ Par virement bancaire ou postal sur le compte CIC IBAN FR7610096182120004836190146 BIC CMCIFRPPXXX,
- ✓ Par prélèvement automatique mensuel ou à chaque facture.

Avec le prélèvement automatique vous conservez le contrôle de vos règlements sans avoir le souci de les effectuer vous-même, vous n'avez aucun frais à supporter et vous pouvez revenir quand vous le souhaitez à tout autre mode de règlement. Pour cela, nous joindre un Relevé d'Identité Bancaire + Autorisation de prélèvement "mandat SEPA" - imprimé disponible à nos bureaux ou par téléchargement sur notre site internet.

En cas de réclamation, ou pour plus d'amples informations, reportez vous aux conditions générales de vente, disponibles à notre accueil ou sur notre site internet www.edsb.fr

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr le site d'information des pouvoirs publics.
 En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'EDSB n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur de l'énergie www.energie-mediateur.fr Médiateur de l'énergie Libre réponse n° 59252 75443 Paris cedex 09

